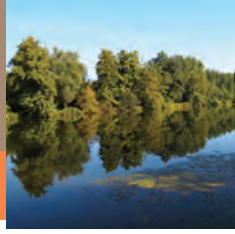

Ambillou-Château
Antoigné
Artannes-sur-Thouet
Blaison-Gohier
Brézé
Brigné-sur-Layon
Brossay
Candes-Saint-Martin
Chacé
Chemellier
Chênehutte-Trêves-Cunault
Coutures
Couziers
Dénezé-sous-Doué
Doué-la-Fontaine
Fontevraud-l'Abbaye
Forges
Gennes
Grézillé
Le Coudray-Macouard
Le Thoureil
Les Ulmes
Louerre
Louresse-Rochemenier
Meigné
Montfort
Montreuil-Bellay
Montsoreau
Parnay
Rou-Marson
Saint-Cyr-en-Bourg
Saint-Georges-des-Sept-Voies
Saint-Germain-sur-Vienne
Saint-Rémy-la-Varenne
Saumur
Souzay-Champigny
Turquant
Varrains
Vaudelnay
Verrie

Le Saumurois

Les paysages

Le Saumurois s'étend du coteau urbanisé du Val d'Anjou, au Nord, jusqu'à la vallée du Layon, au Sud.

Le paysage du Sud-Est du Saumurois est marqué par les coteaux et vallons viticoles. Quelques boisements et champs de céréales diversifient, par endroit, les panoramas.

Le Nord-Ouest du Saumurois correspond à la Plaine du Douessin. Les espaces agricoles, céréaliculture en tête, ainsi que l'élevage et l'horticulture, recouvrent en grande partie la plaine alors que les forêts couvrent les parties les plus hautes. Le sous-sol creusé de caves en fait un haut-lieu français des troglodytes de plaine.

Les pôles urbains de Saumur, Doué-la-Fontaine et Montreuil-Bellay sont répartis sur le Saumurois autour d'un chapelet de villages reliés entre eux par de nombreuses routes de campagne.

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Quels éléments analyser plus précisément à l'échelle communale ?

Les cours d'eau

Les cours d'eau sculptent la plaine calcaire. En premier lieu, le Thouet, très sinueux, traverse le Saumurois du Sud au Nord. Les aménagements successifs (moulins, irrigations) ont modifié ce cours d'eau. On y trouve un nombre important de seuils qui ont des impacts sur la circulation de la faune aquatique.

La ripisylve, la végétation plantée le long des cours d'eau, stabilise les berges et participe à l'épuration de l'eau.

Les zones humides du Saumurois sont reconnues pour leur grande valeur écologique comme l'Étang de Joreau (on y trouve une diversité remarquable de libellules, avec 47 espèces différentes inventoriées sur le même site, soit la moitié des espèces connues en France !) ou encore les Marais de Distré ou de Brézé (présence de l'Agrion de Mercure).

Les plaines cultivées

Plaine agricole depuis l'Antiquité, le Saumurois a connu une intensification et un changement de la nature des cultures au XXe siècle.

Des activités militaires, commerciales et industrielles se sont implantées autour des villes de Doué-la-Fontaine, de Montreuil-Bellay et de Saumur. Des maisons individuelles ont, de plus, peu à peu grignoté l'espace agricole. Aujourd'hui, des infrastructures électriques imposantes traversent la plaine.

Le Saumurois

Les boisements

Les boisements du Saumurois sont surtout constitués de feuillus (chênes et châtaigniers). On recense différents types de boisements dans le Saumurois :

- le Massif de Milly : le plus enrésiné, c'est un massif morcelé qui délimite le Saumurois au nord. Situé autour de Gennes, c'est un espace d'ambiances diversifiées : les boisements s'alternent avec le vignoble et les cultures.
- le Massif de Fontevraud : un massif plus continu et moins accessible car réservé aux manœuvres militaires. Ceci favorise le développement d'un grand nombre d'espèces sauvages rares, notamment dans les landes.
- de nombreux petits boisements qui représentent des points de repères dans un paysage agricole. Ils sont également importants pour la diversité écologique : ils constituent des refuges pour des espèces qui recherchent les lisières, entre milieu boisé et milieu ouvert (champs, prairies).

Tendances d'évolution, entre 1991 et 2007, des surfaces occupées par :

urbanisation

de 8 % à 9,5 % du territoire

boisements

stable à environ 23 % du territoire

terres arables

stable à environ 48 % du territoire

prairies mésophiles

de 8 % à 6 % du territoire

Ces tendances ne rendent pas compte de la répartition des surfaces sur le territoire : la stabilité ne signifie pas que leur localisation n'a pas varié au cours du temps.

Le vignoble

Le vignoble du Saumurois, très réputé, est un élément important de l'image de marque des paysages du Val de Loire. Il est une des principales sources d'emplois du bassin, tant pour la filière viticole que pour les filières touristiques et commerciales. La vigne est un élément du paysage assez stable, qui constitue environ 7 % du territoire du Saumurois.

Le vignoble forme des îlots au sein des cultures. Ils se démarquent par leur géométrie, leur relief et leur changement de couleurs. Les murets de pierre entourant les parcelles reflètent une image de la ruralité et peuvent héberger un nombre important d'insectes et une flore spécifique.

Ces espèces trouvent refuge dans les bandes enherbées entre les rangs de vignes, en lisière de forêts ou bien dans des bosquets et peuvent être utiles pour le développement de la vigne. C'est ainsi que des vignerons de l'AOC Saumur-Champigny ont replanté des haies basses pour un meilleur équilibre biologique de leur culture.

Carte de la Trame Verte et Bleue de l'Unité Paysagère

Identification des trames écologiques :

- Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)
- Sous-trame humide et aquatique
- Sous-trame bocagère
- Sous-trame prairiale
- Sous-trame forestière
- Réseau de haies
- Autre espace

Les trames verte et bleue potentielles :

- Connexion potentielle humide et aquatique
- Connexion potentielle bocagère
- Connexion potentielle prairiale
- Connexion potentielle forestière

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

- Route principale
- Milieu urbanisé majeur

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

- Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
- Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)
- Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

Continuité au-delà de l'unité paysagère:

- Trame écologique et/ou paysagère structurante

Les recommandations :

- Zones à enjeux majeurs pour le paysage

4 km

N

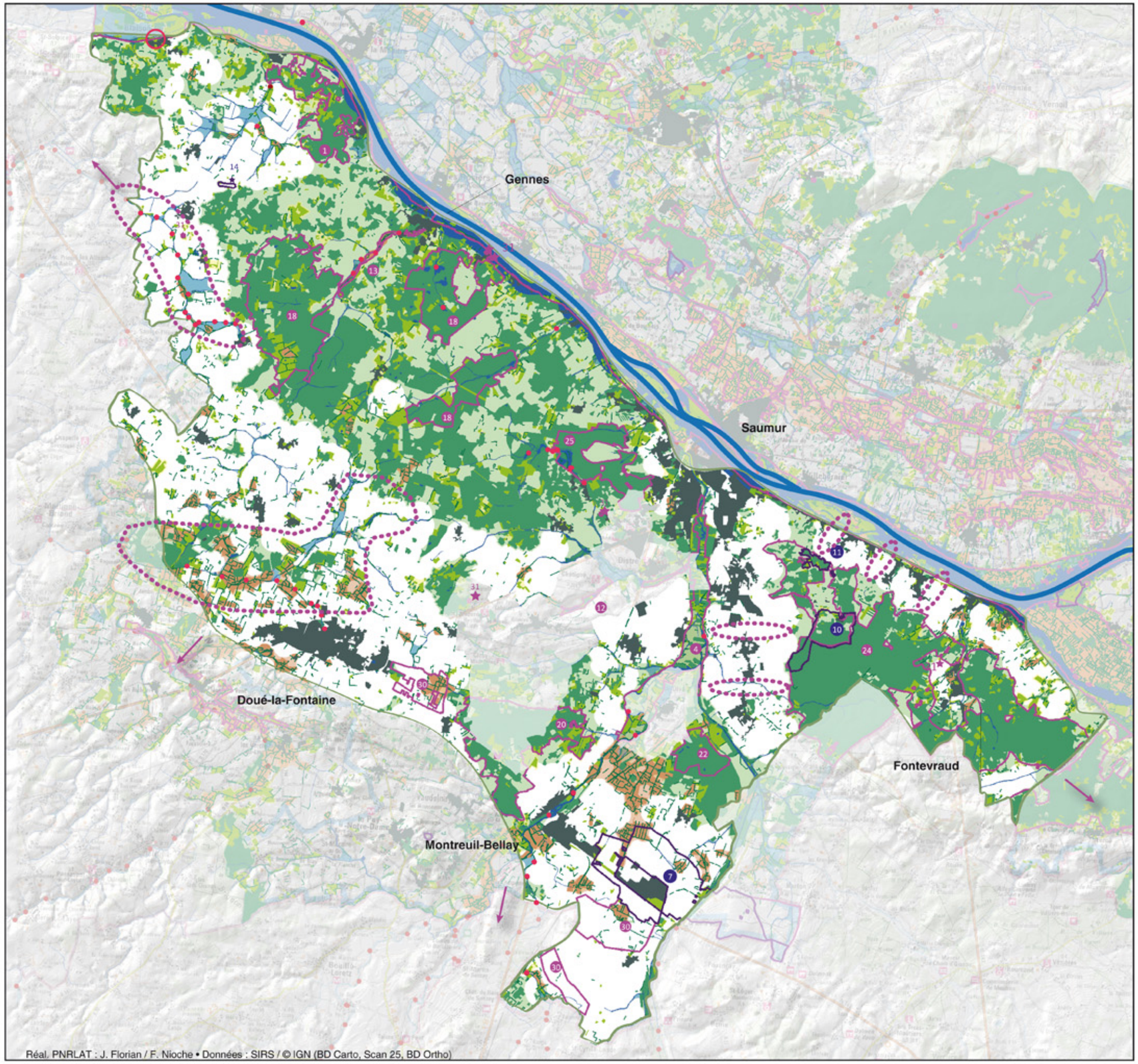

Réal. PNRLAT : J. Florian / F. Nioche • Données : SIRS / © IGN (BD Carto, Scan 25, BD Ortho)

Clés de lecture pour la carte

Recommandations

Zones à enjeux majeurs pour le paysage	Sur ces zones, la préservation et la restauration de la trame verte et bleue est un enjeu majeur.	Protection des éléments du paysage dans les documents d'urbanisme	Direction Départementale des Territoires Chambres d'Agriculture

Trames vertes et bleues existantes

Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)	Les sites naturels exceptionnels (SNE) et les zones écologiques majeures (ZEM) sont décrits et caractérisés dans la Charte du Parc.	Mise en place de Contrats Natura 2000 Mise en place de Mesures Agri-Environnementales Protection dans les documents d'urbanisme	Parc naturel régional Chambres d'Agriculture Direction Départementale des Territoires Conseil régional (SRCE) Syndicat Mixte du SCoT du Saumurois Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme
Sous-trame existante humide et aquatique	Les trames vertes et bleues existantes sont identifiées par un classement de l'occupation du sol par sous-trame.	Inventaire des zones humides	
Sous-trame existante bocagère			
Sous-trame existante prairiale			
Sous-trame existante forestière		Engagement de chartes forestières	Chambres d'Agriculture, ONF, CRPF
Réseau de haies	Le réseau de haies est cartographié sur la base de la photo aérienne de 2007.	Classement des haies par les Plans Locaux d'Urbanisme, Incitation à la plantation de haies Entretien des haies existantes (taille en têtard)	Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, Conseil Général, fiches techniques du Parc sur l'entretien des haies
Autre espace			

Trames vertes et bleues potentielles

Sous-trame potentielle humide et aquatique	Les zonages identifiés par le Système d'Information Géographique sont des connexions potentielles entre les milieux.	Gestion écologique des cours d'eau (ripisylve, obstacles) Mise en place de Contrats Natura 2000 Mise en place de Mesures Agri-Environnementales Protection de ces zones dans les documents d'urbanisme Amélioration des connaissances du territoire	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Conseil régional (SRCE), Agence de l'eau Loire-Bretagne, Syndicats de Rivières (Vallée du Thouet, Layon et Aubance), associations naturalistes, Fédération de Chasse, Fédération de Pêche, Parc naturel régional
Sous-trame potentielle bocagère			
Sous-trame potentielle prairiale			
Sous-trame potentielle forestière			

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB

Route principale	Les routes peuvent fragmenter fortement de l'espace et limiter voire empêcher le déplacement des espèces. En revanche, sur les bords de routes, si la gestion est adaptée, les espèces peuvent circuler.	Mise en place d'une gestion différenciée des bords de route (effectuer un fauchage tardif, limiter les traitements phyto-sanitaires)	Conseil Général Direction Départementale des Territoires Communes et Communauté de communes
Milieu urbanisé majeur	Si l'urbanisation peut limiter la circulation des espèces, elle peut aussi la favoriser (jardins et espaces publics gérés de manière écologique moyennant une attention particulière dans leur conception et leur gestion).	Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics Espèces végétales locales à privilégier Information auprès des habitants sur la gestion écologique des jardins («Jardiner au naturel» du SAGE)	Conseil Général Direction Départementale des Territoires Guide des plantations du Parc SAGE Layon Aubance

Éléments ayant un impact important sur la TVB

Rencontre de la trame écologique potentielle et de l'urbanisation	Une attention particulière doit être portée à la gestion de ces espaces.	Étude fine de ces zones dans le cadre des documents d'urbanisme pour définir des objectifs de gestion	
Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)	Les obstacles à la continuité aquatique qui empêchent les poissons et autres espèces de se déplacer librement dans les cours d'eau sont inventoriés.	Engagement d'une politique de continuité écologique (enlever les obstacles inutiles, mettre en place des passes à poissons)	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques Syndicats de Rivières (Vallée du Thouet, Layon et Aubance), Agence de l'eau Loire-Bretagne, Fédération de Pêche

Continuité au-delà de l'unité paysagère

Trame écologique et/ou paysagère structurante	Grandes continuités liant les différentes unités paysagères et le territoire hors-Parc.	**Associations et structures naturalistes :** Conservatoire Régional des Rives de la Loire et ses Affluents, CPIE Touraine-Val de Loire, LPO Anjou, EDEN 49, Société d'Études Scientifiques de l'Anjou, Les Naturalistes Angevins

Quelques illustrations de la trame verte et bleue

Chemins agricoles en bord de culture

Murets fleuris

Entrée de cave troglodyte arborée